



ASSEMBLÉE
NATIONALE

André FLAJOLET

Député du Pas-de-Calais
Maire de Saint-Venant

AF/PL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Richard DELL'AGNOLA

Député du Val de Marne
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

SAINT-VENANT, le - 6 JUIN 2006

Monsieur le Député, Cher Collègue,

Vous avez bien voulu me transmettre le dossier que vous a adressé Monsieur Maurice VERET concernant le projet de loi sur l'eau et je vous en remercie.

L'Assemblée Nationale, sur avis de son rapporteur, a décidé de supprimer ce projet trop complexe dans sa mise en œuvre et créateur de multiples sources de contestation.

Sauf à trouver avec les gestionnaires une réponse objective, l'Assemblée Nationale ne pense pas revenir sur cette question.

Cependant, nous sommes conscients que l'imperméabilisation pose un réel problème et que la mise en œuvre des techniques alternatives reste trop anecdotique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs, et les plus cordiaux

André FLAJOLET

Député du Pas-de-Calais
Maire de Saint-Venant